

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 7 février 2011 à 19:30 heures, en la salle des délibérations régulières du Conseil située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. MARC-ANTOINE FORTIN
LES CONSEILLERS : M. FERNAND BOUCHARD
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. MAGELLA DUCHESNE

Assistent également à l'assemblée M. GILLES BOUDREAULT, Secrétaire-trésorier, et M. CARL BOUCHARD, secrétaire-trésorier adjoint.

1.- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

20.02.11

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier en ajoutant à Autres sujets : A) Reprise de l'ancienne Mairie, B) Motion de félicitations à la Société des festivités d'hiver, C) Motion de sympathies à la famille d'Eugène Tremblay, et D) Motion de remerciements à la Municipalité d'Hébertville-Station.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 10 JANVIER 2011**

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 10 janvier 2011.

1 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 10 janvier 2011 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Lucie Sincennes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, reçue le 20 janvier 2011. Celle-ci accuse réception de notre résolution concernant la distribution par satellite des stations de télévision locales et nous avise qu'une décision sera rendu sous peu dans ce dossier.

- Une lettre de Marcel Maltais, président de Groupe Secto inc., reçue le 24 janvier 2011, concernant une demande de signalisation routière pour leur usine.

02.11

Considérant que les risques d'accidents sont réels dans le secteur concerné et après discussion, il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'autoriser l'installation d'une signalisation adéquate indiquant la sortie d'usine dans les deux sens afin de sécuriser le secteur de la route Saint-Alphonse, à la hauteur de Groupe Secto Inc.

Il est en outre résolu de retourner une correspondance à l'entreprise précisant le désir du Conseil d'agir dans les meilleurs délais dans ce dossier.

- Une lettre de Christian Dallaire, aménagiste à la MRC de Lac-St-Jean-Est, reçue le 25 janvier 2011. Il joint à sa correspondance le règlement numéro 172-2009 visant à modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC qui a pour objet de modifier les limites du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Bruno.

- Une lettre de Réjean Dumais, chef du service des inventaires et du plan au Ministère des Transports, reçue le 26 janvier 2011. Suite à l'inspection des ponts situés sur notre territoire par le ministère des Transports, celui-ci joint à sa correspondance un rapport synthèse d'inspection des éléments relevant de notre municipalité pour chaque structure inspectée.

- Un dépliant de Coupe Autocar Jeannois, reçu le 1^{er} février 2011. Groupe Autocar Jeannois nous informe du calendrier des courses 2011 dont la première se tiendra à Saint-Bruno le samedi 19 février prochain.

5.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 10 JANVIER 2011 AU 4 FÉVRIER 2011

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER :	183
	925.10 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	190
	362.25
<u>SECTION RÈGLEMENT F.D.I.</u>	
COMPTES À PAYER :	(161
	035.97)
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	
	523.00

23.02.11

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 10 janvier 2011 au 4 février 2011, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 8411; 8478 à 8483; 8485 à 8492; 8494 à 8496; 8498;8546 à 8577; 8579; 8582 à 8593; et 630; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je , soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 7ième JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2011

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

6.- PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus ont choisi, lors des États généraux sur l'avenir du Saguenay-Lac-St-Jean en 1995, de placer la prévention de l'abandon scolaire au coeur des priorités de développement régional et de se mobiliser autour d'actions structurantes visant la diplomation du plus grand nombre de jeunes, puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'oeuvre, la santé publique et la lutte contre la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec, au secondaire, au

collégial comme à l'université et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 13,5% de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2008-2009 (15,9% pour les garçons et 11,3% pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le Saguenay-Lac-Saint-Jean a développé depuis 15 ans, par le biais du CRÉPAS, une expertise considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force d'innovation est de plus en plus reconnue à l'échelle provinciale, nationale et internationale;

CONSIDÉRANT QUE le CRÉPAS organise du 14 au 18 février la quatrième édition des *Journées de la persévérance scolaire*, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay-Lac-St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE les *Journées de la persévérance scolaire* se tiendront pour la première fois cette année simultanément dans 14 régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement.

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement de déclarer les 14, 15, 16, 17, et 18 février 2011 comme étant les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité.

Il est en outre résolu d'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage - dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires, afin de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

7.- APPROBATION DU PLAN DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2011-2014

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean dépose son plan de répartition et de destination des immeubles 2011-2014, à titre de consultation.

CONSIDÉRANT QUE ce plan peut éventuellement toucher les infrastructures scolaires de la municipalité de Saint-Bruno;

CONSIDÉRANT QUE le plan 2011-2014 indique un maintien de l'institution de l'École primaire St-Bruno.

25.02.11

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'informer la Commission scolaire du Lac-St-Jean que, suite à la consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, nous sommes totalement en accord avec le plan proposé pour 2011-2014.

8.- APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 125^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que ce Conseil approuve les états financiers provisoires du 125^{ième} anniversaire de la municipalité de Saint-Bruno, au 31 décembre 2010, tel que préparé par M. Jean-Claude Bhérer, conseiller responsable de ce dossier, lesquels démontrent un excédent estimé à 6 762 \$, incluant une participation financière de 17 500 \$ de la Municipalité de Saint-Bruno.

Il est en outre résolu que le comité du 125^e nous adresse une demande afin d'octroyer 2 400 \$ de l'encan silencieux pour la réalisation d'un projet particulier puisque le comité n'a pas terminé ses discussions à ce niveau.

9.- ACCEPTATION DU PAIEMENT FINAL RELATIVEMENT AU PARTAGE DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une lettre de la Régie intermunicipale du parc industriel du Secteur sud nous avisant de la répartition de l'actif et du passif faisant suite à notre retrait en 2008.

Après discussion, il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'accepter le paiement final relativement au partage de l'actif et du passif confirmant ainsi notre retrait de la Régie intermunicipale du parc industriel du Secteur sud.

10.- APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX DU RANG VII NORD

28.02.11

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement :

QUE ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang VII Nord pour un montant subventionné de 175 440.93 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE M. Carl Bouchard, directeur général adjoint, soit autorisé à signer tout document relatif à ce dossier.

Il est en outre résolu que cette résolution soit adoptée séance tenante.

11.- ACHAT D'UN TERRAIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

CONSIDÉRANT que nous avons la possibilité d'acquérir une importante parcelle de terrain appartenant à Nutrinor incluant la quincaillerie et deux entrepôts pour des fins de développement commercial et résidentiel;

CONSIDÉRANT l'avantage économique que nous donnerait cette acquisition en diminuant substantiellement le coût d'aménagement des terrains résidentiels;

CONSIDÉRANT que cette acquisition nous permettrait aussi de consolider le développement économique de notre municipalité;

CONSIDÉRANT l'étroite relation qui lie historiquement Nutrinor et la municipalité de Saint-Bruno pour le développement économique de notre municipalité.

29.02.11

Il est proposé par M. Jean-Claude Bherer, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'accepter la promesse d'achat de Nutrinor telle que déposée à cette séance conditionnellement à son acceptation par le conseil d'administration de Nutrinor d'ici le 28 février 2011.

Il est en outre résolu de mandater Me Réjent Hudon, notaire, et Frédéric Gilbert, arpenteur-géomètre, pour finaliser cette acquisition et

que Réjean Bouchard, maire, et/ou Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents relatifs au suivi de cette promesse d'achat qui fait partie intégrante de la présente résolution. Il est également résolu que cette résolution soit adoptée séance tenante.

12.- DEMANDE D'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT qu'une part du développement résidentiel prévu sur une partie du lot 9 S, rang V, Canton Labarre, nécessitera l'implantation d'une importante station de pompage pour le réseau d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT que nous ne pourrions desservir la majeure partie du parc industriel sans l'installation d'une station de pompage pour l'égout sanitaire, principalement la partie située au sud de la rue Melançon;

CONSIDÉRANT qu'il serait souhaitable de desservir ces deux secteurs dans le cadre d'un même projet global pour des raisons économiques;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessitera obligatoirement des travaux de conception et de planification très importants et aura des impacts financiers majeurs pour la municipalité et même pour les entreprises concernées;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bruno désire fortement faire toutes les démarches nécessaires pour la mise en oeuvre de ce projet dans un délai raisonnable.

30.02.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'entreprendre les démarches pour réaliser ce projet dans un horizon de trois à cinq ans, selon les étapes suivantes, lorsque chacune est concluante:

- Étude de faisabilité technique du projet.
- Conception et planification du projet.
- Montage financier du projet.
- Demandes d'autorisations diverses.
- Planification et préparation des travaux.

Il est en outre résolu que Réjean Bouchard, maire, et/ou Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce projet. Il est également résolu que cette résolution soit adoptée séance tenante.

13.- MANDAT POUR LA CARACTÉRISATION D'UN TERRAIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

31.02.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement de mandater Donald Tremblay de la firme Gennen inc., à réaliser une évaluation environnementale de site, phase I, selon l'offre de services, en date du 3 février 2011, au montant d'environ 2 500 \$, taxes en sus.

14.- APPROBATION DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA CORPORATION, ARTICLE 1022 DU CODE MUNICIPAL

32.02.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'approuver l'état préparé par le secrétaire-trésorier et soumis au Conseil municipal en regard des

personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la Corporation, au montant de 14 505.96 \$, le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal, dont 975.89 \$ en intérêt, arrivant à échéance de présomption.

**15.- AUTORISATION DU CONSEIL À PRENDRE LES
PROCÉDURES À CET EFFET, ARTICLE 1023 DU CODE
MUNICIPAL**

33.02.11

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'ordonner au secrétaire-trésorier, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre avant le 17^e jour de février 2011, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non paiement des taxes municipales et/ou scolaires. Cette résolution est adoptée séance tenante.

**16.- AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT VISANT À
ANNULER LE RÈGLEMENT 286-07**

e motion

M. Fernand Bouchard donne avis qu'il présentera lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement visant à annuler le règlement 286-07.

Il est entendu que le Conseil municipal dispense le Secrétaire-trésorier de la lecture entière de ce règlement lors de son approbation.

1 **17.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

A) TRAVAUX PUBLICS

Aucun rapport.

B) LOISIRS

M. Jean-Claude Bhérer informe le Conseil municipal des activités qui se déroulent présentement à l'aréna et celles qui viendront dans les prochaines semaines.

M. Marc-Antoine Fortin informe les élus que Denis est à préparer les demandes de projets étudiants pour la saison 2011.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay a assisté à la réception de remise officielle des diplômes pour les nouveaux gradés de la régie incendie. Il propose de féliciter les organisateurs de cette soirée pour l'excellence de leur travail dans le déroulement de l'activité ainsi que tous les gradés de cette année, spécialement nos pompiers de Saint-Bruno, soit Rock Côté, Albert Larouche, Marco Bouchard et Jean-Philippe Gagné.

D) URBANISME

Aucun rapport.

E) DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Aucun rapport.

F) COMITÉ DE LIAISON

M. Marc-Antoine Fortin, conseiller siégeant sur ce comité, donne un compte rendu sommaire des différentes rencontres auxquelles il a assisté.

18.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

A) Reprise de l'ancienne Mairie

CONSIDÉRANT que les Chevaliers de Colomb nous demandent de reprendre l'édifice de l'ancienne Mairie.

4.02.11

Après discussion, il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'accepter la reprise par la Municipalité de l'ancienne Mairie appartenant aux Chevaliers de Colomb selon les conditions émises dans le compte-rendu de la rencontre du 4 février dernier avec les représentants des Chevaliers et conformément au contrat d'achat signé en 2005, soit un montant de 20 000 \$ duquel sera déduit le coût des réparations de 9 300 \$ faisant suite aux dommages causés par l'eau.

Il est en outre résolu de mandater Me Jacques Néron, notaire, pour finaliser l'acquisition par la Municipalité de l'édifice situé au 541, avenue Saint-Alphonse, propriété des Chevaliers de Colomb. Cette résolution est adoptée séance tenante.

B) Motion de félicitations à la Société des festivités d'hiver

5.02.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'octroyer une motion de félicitations aux organisateurs des festivités d'hiver, édition 2011, et particulièrement à sa présidente, Madame Sandra Duperré, pour l'excellence des activités présentées lors du Carnaval de Saint-Bruno. Leur travail et leur dévouement font que cet événement demeure un grand succès à chaque édition.

C) Motion de sympathies à la famille d'Eugène Tremblay

6.02.11

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'octroyer une motion de sympathies à la famille de M. Eugène Tremblay, décédé des suites d'une longue maladie. Monsieur Tremblay a oeuvré

pendant plusieurs années au déneigement de notre municipalité ayant ainsi une proximité avec le Conseil que nous ne pouvons passer sous silence. La nouvelle de son décès nous touche particulièrement et nous voulons offrir à sa famille nos meilleurs voeux de condoléances et l'assurance de nos pensées les plus profondes.

D) Motion de remerciements à la Municipalité d'Hébertville-Station

37.02.11

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement de remercier et féliciter la Municipalité d'Hébertville-Station pour la présentation de deux parties dans le cadre du Tournoi Optimiste Bantam de Saint-Bruno.

19.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question.

20.- LEVÉE DE LA SÉANCE

38.02.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 21:20 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES
BOUDREAULT